

La tour de Gourze : histoire et légende : [suite]

Autor(en): **Vulliemin, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 38

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Roy et Le Paule; un Suisse, *Berthoud* auquel on doit les progrès les plus remarquables de l'horlogerie astronomique.

Avant de terminer ce petit aperçu historique, nous devons dire un mot d'une invention très importante, qui a donné aux horloges, pendules et chronomètres une régularité de marche que jamais on n'aurait osé espérer; c'est celle des *compensateurs*.

On avait remarqué que les horloges tendaient à avancer en hiver et à retarder dans les chaleurs de l'été. La physique vint expliquer ce phénomène en découvrant les lois de la dilatation des métaux. Elle reconnut que tous les métaux s'allongent ou se dilatent par la chaleur, et se retirent par le froid; elle alla jusqu'à déterminer la quantité dont ces métaux s'allongent suivant le degré de chaleur et suivant leur nature.

On a trouvé par exemple que le fer et le cuivre s'allongent, pour un même degré, le fer comme 6 et le cuivre comme 9.

On vit alors clairement pourquoi les horloges avançaient en hiver: le froid, raccourcissant la tige du pendule, précipitait son mouvement. Profitant de ces données, on appliqua au pendule une combinaison de plusieurs barres, les unes d'acier et les autres de laiton, disposées de manière à ce que l'effet dû à la dilatation des premières se trouvât compensé par la dilatation, en sens inverse, des secondes. Par cet artifice ingénieux, la véritable longueur du pendule reste toujours la même dans toutes les variations de température.

Encore une pétition!

Où s'en vont les choses d'antan? Où êtes-vous passées, antiques coutumes de nos pères, si pleines de charme, si naïves souvent; vous dont l'ancienneté était marquée d'un cachet d'originalité? Il semblait que notre petit pays les garderait plus longtemps que d'autres, mais, hélas! ce siècle est utilitaire et égalitaire à tous égards, aussi place aux innovations, aux réformes, et reléguons au vieux fer tout ce qui ne rapporte rien!

Avez-vous jamais passé, cher lecteur, un mercredi après-midi, sur la place de la Riponne, vers deux heures environ? Oui, n'est-ce pas? Et là vous vous êtes arrêté, sûrement, pour regarder défiler nos *cadets*, musique en tête, se rendant en Beaulieu, pour y faire « l'Exercice ».

Si, dans les rangs de ces petits soldats, vous avez un fils, un ami, un parent, et même sans cela, vous les suivez d'un regard ému. Ils ont l'air si braves, si fiers, si bien pénétrés de leur rôle.

Et les fillettes, qui se sont échappées de la maison pour voir passer le petit ami dont on recevra la carte de bal pour la Fête du Bois, se tiennent au passage du cortège et rougissent bien fort quand elles reçoivent un gentil salut militaire! Il est si joli dans son uniforme; n'est-ce pas quel air martial cela lui donne!

Braves petits cadets! dans un an ou deux, vous aussi serez passés à l'état de souvenir.

Plus d'uniforme, plus de musique militaire, plus de *petite guerre* dans les plaines du Loup. Ce sont les flemmards qui triomphent et aussi les mamans qui veulent élever leur fils dans du coton: « Ce pauvre chéri! pense donc, il revenait si fatigué, si échauffé; et il fallait encore faire des devoirs après ça! »

Celles qui ne sont pas contentes, par exemple, ce sont les demoiselles. Voyez-vous cette Fête du Bois sans cadets! Qui jouera la diane sous leur fenêtre pour indiquer que le temps est beau et que la fête aura lieu? Qui tirera du canon pour annoncer leur arrivée au bois?

Sûrement, Messieurs les grands conseillers n'ont pas songé à toutes ces graves choses, quand ils ont voté la suppression, ô cher corps des cadets!

Si seulement les femmes avaient le droit de vote, c'est là que les choses se passeraient autrement.

Mais, j'y songe, il reste une chose à faire, mesdemoiselles, pétitionnons! Vous savez, on connaît les pétitions, au Grand Conseil, et il paraît que cela a du poids puisque on en fait tant!

Donc, c'est entendu, nous allons nommer un comité qui arrangera notre affaire, et nous pourrions encore crier: « Vive le corps des cadets de la ville de Lausanne! » M. J.

C'est à une main féminine que nous devons le charmant article qui précède. En lui faisant nos sincères compliments, nous nous plaisons à espérer qu'à l'avenir elle voudra bien consacrer, de temps en temps, quelques lignes au *Conteur*.

Les illettrés dans l'armée française.

Le journal *La France* publie un intéressant article sur les illettrés dans l'armée française. Nous extrayons les passages suivants:

« Vous en douteriez-vous? Malgré le développement considérable donné à l'instruction publique on trouve encore aujourd'hui beaucoup d'illettrés parmi les jeunes hommes, et c'est au régiment que le décompte s'en établit le plus facilement. Francisque Sarcey me montrait l'autre jour un rapport de capitaine instructeur, d'après lequel il y aurait, dans certains régiments, 36 illettrés sur 240 soldats environ.

» Sur ces 36 illettrés, cinq ou six épellent sans pouvoir lire et avec une difficulté extrême. Tous les autres ignorent les principes les plus élémentaires de la lecture, et il faut huit mois, paraît-il, d'un travail assidu et de leçons données par de zélés professeurs, pris parmi les soldats appartenant au corps enseignant, pour leur apprendre à lire et à écrire à peu près convenablement.

» A tous?

» Oh! non pas! Sur cent soldats entrés illettrés au régiment, il en reste une dizaine sur qui le maître s'est escrimé en vain. Et ceux-là ne sont pourtant pas des crétins puisqu'ils apprennent très bien les exercices militaires. Mais ils restent illettrés.

» Et Francisque Sarcey me disait, après m'avoir fourni ces détails:

« — C'est une chose qui paraît bizarre et presque inexplicable. Quoi! il y a donc des hommes qui, sans être nés idiots, ont la tête si dure qu'il est absolument impossible de leur apprendre cette petite chose qui semble si simple: lire et écrire? Cette petite chose, hélas! n'est pas si simple qu'on le croit. Ce qui nous en dissimule l'horrible difficulté c'est que nous l'avons apprise à l'âge où le cerveau est tendre et la mémoire souple. Et combien de temps avons-nous mis à cette étude? Personne ne le saurait dire. C'est goutte à goutte que cette connaissance nous a été versée. Nous est-il possible de nous rappeler au juste à quel moment de notre vie nous avons su lire? Cela nous est venu lentement, jour à jour, après d'innombrables leçons et, souvent, après des torrents de larmes versées. Mais, l'homme étant fait, c'est le diable pour enfoncer, dans une cervelle que la nature et l'âge ont durcie, cette science si effroyablement complexe. J'ai eu, moi qui vous parle, un valet de chambre entre les mains, et qui était arrivé à sa quarantième année sans savoir lire. »

A propos des anciennes postes.

Voici quelques communications intéressantes qu'on a bien voulu nous faire à l'occasion de la publication de notre brochure sur le *Bon vieux temps des diligences*:

Monsieur,

J'ai eu connaissance d'une bonne partie de ce qui fait l'objet de votre publication sur le bon vieux temps des diligences. Je suis âgé de 73 ans, et mes

parents ont été pendant longtemps, depuis 1827, entrepreneurs du transport des postes. Mon père et mon oncle faisaient l'office de postillons de Montpreveyres à Lucens; mais ils conduisaient étant à cheval. Il n'y avait pas de grandes guides; ce n'est que depuis le 1^{er} juillet 1838 qu'on a commencé à conduire au moyen de celles-ci, depuis le siège. Et avant cette époque, il n'y avait pas de freins mécaniques aux voitures, mais seulement des sabots, pour les fortes rampes. *Un de vos abonnés.*

On nous a adressé, en outre, à titre de curiosité, un bulletin délivré par le bureau des postes de Berne, pour un voyage de Berne à Neuchâtel. Il est ainsi conçu:

Bulletin délivré à MM. Lajoux.

Départ du 1^{er} août 1839, à cinq heures du matin.

Pour deux places de Berne à Neuchâtel

somme payée L. 8

Guides aux postillons (sans autre pour-boire) L. 9

Puis, sur une étiquette rouge collée au coin de ce bulletin, on lit:

Pour être éveillé, on peut se faire inscrire au Bureau des Voyageurs.

D'un autre côté, on nous écrit de Genève:

« Ayant beaucoup voyagé en Suisse avant les chemins de fer, votre petit ouvrage m'a beaucoup intéressé. Je me rappelle entre autres qu'étant parti de Genève un dimanche matin, 12 décembre 1854, à midi, j'arrivai à Hérissau, le mardi soir, après avoir été en diligence jusqu'à Zurich, de là, en bateau jusqu'à Utznach, en diligence jusqu'à Lichtensteig, et en traîneau jusqu'à Hérissau.

» Au retour, pour cause de neige fraîche, nous avons mis 28 heures de Berne à Genève.

» Mais quels braves conducteurs nous avions à cette époque! — Ils sont probablement aussi braves maintenant, seulement on ne les voit plus guère si on ne traverse pas les Alpes.

» La vie de diligence était presque une vie de famille; chacun s'ingéniait à être agréable aux voisins, et l'on s'amusait autrement qu'en chemin de fer. Ce qui ne veut pas dire pourtant qu'il faille en revenir au vieux mode de locomotion, mais il est bon d'en fixer le souvenir, et il aurait été regrettable que votre livre ne parût pas. » C. R.

Enfin, un de nos lecteurs nous communique le renseignement suivant:

» Jusque vers 1840, il n'y avait pas d'autre communication postale entre Oron et Lausanne qu'un messager qui faisait le voyage une fois par semaine avec son petit char. Il partait ordinairement d'Oron le vendredi, dans la nuit, et revenait le samedi ou le dimanche, avec les paquets et les lettres. »

La Tour de Gourze.

HISTOIRE ET LÉGENDE.

Par L. Vallentin.

V

« — Vous croyez donc, dis-je à mon guide, que les Bohémiens ont remporté de ces lieux des trésors enfouis dans la tour? »

« — Les uns disent que oui, les autres que non. Ce qui m'en ferait douter, c'est que, avant leur arrivée, un seigneur de Milan avait acheté la tour de Gourze, comme eux, je le crois, dans la pensée de s'enrichir. Il se nommait Jean de Cantoro (*). Il s'était placé sous le patronage de Saint-Maurice, qu'il croyait le saint le plus accrédité du pays. Je ne sais s'il trouva ce qu'il cherchait; mais assurément il ne trouva pas le bonheur, dont la cupidité ne connaît pas le chemin.

» Il avait une fille, si belle, si sage, qu'elle ravissait tous les cœurs. La voix de cette enfant était un chalumeau, à travers lequel le

(* Un noble Milanais, Jean de Canturio, acheta, en effet, le fief de Gourze, en 1397, de l'évêque Guillaume de Monthonnex; il n'y fit qu'un court séjour et se retira à Saint-Maurice, s'il faut en croire la tradition.

ciel faisait entendre à la terre les accents les plus purs. Adolphe était son nom. Un Valaisan s'étant épris d'elle, un homme rude, violent, elle quitta la ville de Saint-Maurice pour chercher un refuge à Gourze. Le père d'Adolphe était absent. Elle attendait impatiemment son retour, quand tout à coup, un matin, des hommes armés s'approchent en secret et livrent assaut au vieux manoir. Au bruit des armes, la jeune fille était montée sur le parapet : « O mon père, s'écriait-elle ; Dieu du ciel, envoie-moi mon père ! » Cependant, le tumulte grossissait. Les hommes d'armes montaient d'étage en étage, tandis qu'Adolphe était là, les yeux humides, l'angoisse au cœur, penchée sur les créneaux. Ni portes, ni verroux n'arrêtèrent les brigands. Une dernière cloison venait de tomber sous leurs coups. Voilà devant Adolphe l'homme qu'elle haït, l'œil en feu, le front hardi. Il approche le bras pour la saisir. En ce moment, la bouche de la jeune fille exhale une dernière prière, et, s'élançant comme la biche, Adolphe se précipite du haut des murs. La pierre au pied de la tour porte encore des traces de son sang. L'enfant est à cette heure un ange dans le ciel. Quant à son père, en n'en a plus jamais entendu parler. Quelques-uns, cependant, croient savoir qu'il a pris le froc et qu'il a fini ses jours comme moine à Saint-Maurice.

— La tour de Gourze, repris-je, a donc été malheureuse à tous ceux qui l'ont choisie comme refuge ?

— Comme tout lieu l'est pour l'homme qui cherche le bonheur et la paix où ils ne sont pas. Voyez, dans ce vallon, les traces d'un récent incendie. La ferme que les flammes ont consumée était habitée par deux hommes, un père et un fils, qui cherchaient leurs joies dans le tumulte et dans le vin. Ils étaient naguère dans l'aisance ; tous deux mendient aujourd'hui. Le jour de l'an, ils étaient demeurés à table bien avant dans la nuit, assis au milieu de nombreux convives : « Goûtez de ce vin ; disaient-ils à l'un. Comment trouvez-vous celui-ci ? Voilà comme j'aime les amis ; je déteste les cogots. Mon garçon, vas nous remplir les bouteilles, pendant que je vais au fenil donner quelque peu de foin aux chevaux. » Le vin leur travaillait la tête à tous deux. Quand le père entra dans son fenil : « Je ne sais, dit-il, comment il m'arriva d'y mettre le feu. » Son fils, dans le même temps, était descendu à la cave. Chancelant, il éteignit sa lumière, de crainte de malheur ; mais le diable, assure-t-il, se trouva sur son chemin et le fit trébucher, en sorte qu'il se cassa la jambe. Vous ne tarderez pas à le voir mendier à votre porte, soutenu par des béquilles. Depuis cet événement on dit chez nous : « Il n'est pas sage de laisser la lumière aux mains d'un ivrogne, et peut-être moins prudent encore de laisser un ivrogne dans les ténèbres. »

La croix, reprit le vieillard après quelques moments de silence, la croix que vous voyez s'élever à quelques cents pas de nous, est un autre témoin de ce que je viens de dire. Le fait qu'elle rappelle est récent. Fernand de G... était un des plus brillants chevaliers de l'armée du duc Charles de Bourgogne ; mais il dépensait son bien dans le vin, dans les plaisirs, dans les goûts qui naissent de l'oisiveté. Il était aimé d'une jeune orpheline, nièce d'un chanoine de Lausanne ; mais pure et digne d'être aimée pour la vie, elle avait refusé sa main à celui qui ne se montrait pas digne d'elle.

(A suivre).

L'absinthe.

Rein què d'ourè cè mot d'absinthe, cein mè fà refrezènà. Te possibllio, quinna bourtià !

Yé volliu ein bairè l'autro dzo et tot d'on coup

yé vu tot trobblio ; mè seimbliaivè que tot épèluavè : la tête mè verivè bin tant que yé étà d'obedzi d'allà m'étaidrè un bocon po cein fèrè passà et lo leindèman, rotàvo adé clia peste d'absinthe.

Ne pu pas m'emaginà que y'aussè atant dè dzeins que pouessont bairè dè la coffià dinse ! Se vo passà pè vai onj'hàorès dévânt lè Messadzèri, àobin on autro cabaret, vo n'oudès derè què : As-tu bu la coueste ? Allons-nous boire la coueste ? Paies-tu la coueste ?

Lè dzouvenès dzeins d'ora coudiont derè la couèta po l'absinthe, po cein què clia caienèri dé bairè resseimblie prà à la couèta, qu'on baillè ai caïons, mà coumeint cliaïo gringalets ne sàvont pas dèvezà lo patois, l'estraupiont lo mot et diont : *Coueste* : vouaïque la timologiqua, coumeint dit noutron régent.

Se vo z'eintrà deim n'a pinta dévânt dinà, vo ne vaidè què dâi dzeins bairè dè clia couèta ; et vouaiti lè vai on bocon quand fabrequont cè trobblion !

Quand lo carbatier l'ao z'a met l'affèrè dè duès couillèrâ à soupa dè cll'absinthe dein on verro à sirop, lè dzeins empougnont la botollie d'edhie et vaissont d'a premi tsaou pou l'absinthe ; adon quand lo verre est à maiti plien, lo laissent godzi on bocon, pu reimpougnont la carafe et hardi ! font piellia l'edhie à gros fi su lo reste tanquie que lo verro sâi raze.

Dâi z'autro sè font portâ n'a botollie dè dou dècis d'edhie et potsont clia botollie lo cou lo premi dein lo verro à sirop, pu la solâivont tsaou pou, pè petitès sècessès. Paret que lè dinse que le sè mèclie lo mi, kâ on vâi montâ petit z'a petit cll'absinthe dein lè dou dècis, et quand l'est tota amont et que la botollie est tota dzauna, laissent vouthi cein que y'a dedein dein lo verro, et piaf ! s'einfattont cein avau lo cornet.

Dein lè grantès pintès n'y a pas faute dè tant s'escormantzi po fèrè clia drougua : l'ont tot bounameint dâi grossès terrinès ein fer blianc que vont reimplia à bornè et que mettont à bio maitein dè la trablia. Cllio terrinès ont dâi petits robinets dzauno et, tandi que dèvezont politiqua, cliaïo que sont déveron la terrina font piellia l'edhie à l'ao guise dein lo verro et dinse l'absinthe sè manigancè tota soletta. Diont que pè Nàotsati, trobbliont cll'absinthe avouè dâo vin. Pouaih ! quinna bourtià cein dâi fèrè !

Ora, que vo z'é tot cein de, vo crâidès petètrè cognaitrè totès lè moudès que y'a po trobbliâ l'absinthe ? Et bin na, attitudè cein que y'é oïu l'autro dzo dévânt la fordze.

On part dè citoyens dèvezàvont don dè clia couèta et coumeint fallia fèrè po que le sâi bin mècliaie, kâ, à cein que diont, mè l'est mècliaie, meillâo l'est.

Adon, lo Fridolin, qu'est farceu qu'on dians-tro, fe :

— Et bin, vo ne sèdès pas coumeint ye fè quand vu bairè l'absinthe ?

— Na ! et coumeint fâ-tou ? firon lè z'autro.

— Mein vé, dese lo farceu, à la Crâi fédèrala, dèmandâ à Jeannot po veingt centimes d'absinthe, que mè baillè dein on verro à vin ; y'ingozallo cein tot que lo mè baillè ; ye crouso ensuite on bocon dè sucro, et après, m'ein vè à bornè bairè n'a bounè pancha d'edhie, pu, po mècliaïo tot cein, vè mè rebattâ avau on crèt, et l'est dinse què l'absinthe sè trobbliè lo mi, que l'est la meillâo et que le fâ lo mè dè bin ! C. T.

La couleur isabelle. — On sait qu'on désigne ainsi les étoffes d'un jaune clair, tirant sur le fauve. Et voici pourquoi :

Isabelle, reine de Castille, qui succéda à son frère Henri, en 1474, gouverna de concert avec Ferdinand d'Aragon, qu'elle avait épousé en 1469. Active, courageuse, entreprenante, elle

partagea les travaux de son mari et le suivit dans plusieurs campagnes. Elle fut l'âme de la guerre de Grenade. Au siège de cette ville, défendue par Boabdil, dernier roi maure, elle se distingua. On raconte qu'elle résolut de ne changer de chemise que lorsque Boabdil se serait rendu.

Or, la résistance des ennemis s'éternisant, ce ne fut qu'au bout de longs mois qu'ils capitulèrent, et permirent à la puissante reine de se libérer de son vœu... et de sa chemise, qui avait pris, dit-on, une teinte jaunâtre, désignée dès lors sous le nom de couleur *isabelle*.

Théâtre. — Mardi, 21 septembre, à 8 heures et demie du soir, la tournée Dorval et C^{ie} nous donnera une très intéressante représentation avec des artistes de valeur tels que Decori, M^{lle} Grumbach et Meuris, de l'Odéon. Il s'agit du *Chemineau*, la belle pièce de Richepin, qui a eu un si brillant succès à l'Odéon.

Le *Chemineau*, l'un de ces ouvriers errants qui vont de village en village, travaillant quand il leur plaît, couchant à la belle étoile, et qui sont en général la terreur des campagnes, a été peint par l'auteur avec une incomparable habileté.

Au dire des journaux français, cette pièce est un vrai régal ; et nos amateurs de théâtre ne manqueront certes pas de profiter de cette occasion éminemment attrayante. Il sera bon, croyons-nous, de ne pas tarder à se pourvoir de billets.

Boutades.

Dans le courant de l'été, un Lausannois avait envoyé un pauvre diable de son quartier lui chercher divers objets déposés dans une maison de campagne des environs d'Ouchy. La journée était excessivement chaude ; aussi quand notre commissionnaire revint avec sa hotte lourdement chargée et tout ruisselant de sueur, le Lausannois s'empressa de lui offrir les trois verres traditionnels, qu'il avait certes bien mérités.

Le premier y passa d'une lampée, le second le suivit en deux gorgées.

L'incendie étant en partie éteint, il but le troisième plus lentement : il le dégusta.

Puis, regardant le liquide, qui perlait au grand jour, il s'écria d'un ton de douce satisfaction : « Eh, mossieu, si on avait toujours du vin comme ça, on économiserait pourtant bien de l'eau ! »

Ce sont les femmes qui font le sujet d'une conversation entre messieurs.

— Elles sont bien opiniâtres, dit l'un d'eux.

— Pourquoi donc cette idée ?

— Tenez, j'ai eu mille peines à faire entrer ma femme dans sa trentième année, et voilà dix ans que je ne puis plus l'en faire sortir.

Nos domestiques.

Le tailleur de Z. vient présenter, hier matin, une note conséquente.

— Monsieur dort encore, répond le valet de chambre.

— C'est bien, j'attendrai qu'il s'éveille.

— C'est quelorsque monsieur saura que son tailleur est là, je le connais, il ne se réveillera pas.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE
Agendas de bureaux pour 1898.

VIENT DE PARAÎTRE :

Au bon vieux temps des diligences

Deux conférences données à Lausanne

par L. MONNET

avec couverture illustrée par R. LUGEON.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS

Prix : 1 fr. 50.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.